



Puis je louer ma maison alors que je suis en prêt relais ?

Par **jojo8633**, le **08/10/2010** à **16:02**

Bonjour,

Je suis en prêt relais. J'ai une maison à vendre depuis longtemps qui est vide d'occupation. Ai-je le droit de louer cette maison en attendant la vente ? Quels impôts vais-je payer sur cette location ? A savoir que bien entendu je vis dans une maison que j'ai "acheté" en attendant cette vente. Merci beaucoup de votre réponse car personne ne peut m'aider.

Très cordialement

Par **mimi493**, le **08/10/2010** à **16:39**

Si vous louez la maison en attendant une vente, vous ne pourrez que la vendre "occupée" donc à un prix de vente bien inférieur.

Ne comptez pas mettre un locataire et le virer dès que vous trouverez un acheteur.

Par **jojo8633**, le **11/10/2010** à **10:39**

Bonjour,

Je vous remercie d'avoir bien voulu répondre à mes questions. Donc...je vais attendre que la vente se fasse, j'ai pas le choix.

Bonne journée.

Cordialement